## **SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 12 FÉVRIER 2019**

Séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Charlevoix, tenue le mardi 12 février 2019 à 19 h 45 à la salle des commissaires du centre administratif de La Malbaie à laquelle sont présents et forment quorum :

	PRÉSENCES	Présent	Absent
Le président	Pierre Girard	$\boxtimes$	
Les commissaires	Michel Boulianne	$\boxtimes$	
	Jeanne D'Arc Boivin-Girard		$\boxtimes$
	Karine Desbiens		$\boxtimes$
	Sylvie Foster	$\boxtimes$	
	Chantal Guay		$\boxtimes$
	Guylaine Guay	$\boxtimes$	
	Noëlle-Ange Harvey	$\boxtimes$	
	Nadine Tremblay		$\boxtimes$
	Sonia Tremblay	$\boxtimes$	
Représentants du Comité de parents et du Comité EHDAA			
<ul> <li>Ordre primaire</li> </ul>	Isabelle Simard-Lavoie	$\boxtimes$	
<ul> <li>Ordre secondaire</li> </ul>	Sylvain Tremblay	$\boxtimes$	
<ul> <li>EHDAA</li> </ul>	Stéphanie Mérineau	$\boxtimes$	
Les gestionnaires			
	Simon Gagné, directeur de l'EA et FP		$\boxtimes$
	France Chevrefils, directrice RH	$\boxtimes$	
	Sébastien Garneau, directeur SÉ		$\boxtimes$
	Stéphanie Marcotte, directrice RFRMTI	$\boxtimes$	
	Julie Normandeau, SG et responsable TS	$\boxtimes$	
	Martine Vallée, directrice générale	$\boxtimes$	

## MOT DE BIENVENUE ET VÉRIFICATION DU RESPECT DE LA PROCÉDURE DE CONVOCATION

Le président, monsieur Pierre Girard, souhaite la bienvenue aux membres du Conseil des commissaires et s'assure que la procédure de convocation a été respectée et que tous les commissaires ont reçu leur dossier.

#### CC: 617-19 ADOPTION DU PROJET D'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Guay et RÉSOLU unanimement de PROCÉDER à l'adoption du projet d'ordre du jour avec la modification suivante :

### Ajout:

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

#### 4.3 STRUCTURE ADMINISTRATIVE : DÉPÔT

## ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2018

#### **CC: 618-19**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Sylvain Tremblay et RÉSOLU unanimement d'ADOPTER le procès-verbal du 11 décembre 2018 tel que déposé.

#### Suivis au procès-verbal du 11 décembre 2018

Aucun suivi.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Jacob Bouchard et Gabriel-Martin Horik, élèves du Centre éducatif Saint-Aubin, sont accompagnés de Tristan Lussier, gestionnaire administratif d'établissement, pour présenter leur projet de voyage au Maroc ainsi que ses objectifs. Ils demandent au Conseil une contribution de 500 \$.

#### **CC: 619-19**

## CONSIDÉRANT la présentation des élèves;

**CONSISÉRANT** les orientations du Plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Michel Boulianne et ADOPTÉ à l'unanimité d'OCTROYER une somme de 500 \$ au projet de voyage au Maroc.

## **DIRECTION GÉNÉRALE**

## ACTES D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020 : DÉPÔT

La direction générale effectue le dépôt des actes d'établissements 2019-2020 de la commission scolaire, l'adoption étant prévue à la séance ordinaire du 12 mars 2019.

### <u>PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DESTINATION DES</u> IMMEUBLES 2019-2022 : DÉPÔT

La direction générale effectue le dépôt du plan triennal de répartition et destination des immeubles 2019-2022 de la commission scolaire, l'adoption étant prévue à la séance ordinaire du 12 mars 2019.

### STRUCTURE ADMINISTRATIVE : DÉPÔT

La direction générale effectue le dépôt de la structure administrative 2019-2020 de la commission scolaire, l'adoption étant prévue à la séance ordinaire du 12 mars 2019.

## **ÉDUCATION DES ADULTES ET FORMATION PROFESSIONNELLE**

Aucun point.

### **TRANSPORT SCOLAIRE**

#### <u>CC : 620-19</u> <u>CONTRATS DE BERLINE 2018-2019 : ADOPTION</u>

**CONSIDÉRANT** que l'organisation du transport scolaire pour 2018-2019 prévoit le transport de certains élèves par berline puisqu'ils ne peuvent être desservis par les circuits réguliers;

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire a la possibilité de négocier l'octroi de contrats de transport par berline avec les personnes de son choix;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du Comité consultatif de transport réuni le 7 mai 2018;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Noëlle-Ange Harvey et **RÉSOLU** unanimement de :

 OCTROYER les contrats de transport par berline pour l'année scolaire 2018-2019 aux transporteurs suivants :

TRANSPORTEUR	No de contrat	Coût avant taxes	JUSTIFICATION
Taxi La Malbaie M.L. Inc. 4, rue Tremblay Clermont	B1-18- 19	39 189 \$	Transport le (M-MIDI-S) de quatre élèves du primaire de La Malbaie scolarisés aux écoles Marguerite- d'Youville et Félix-Antoine-Savard.
Taxi Saint-Siméon Inc. 375, rue Saint- Laurent Saint-Siméon	B8-18- 19	27 848 \$	Transport le (M-MIDI-S) d'une élève du primaire de St-Siméon scolarisée à l'école N-D-du-Bon-Conseil et d'une élève de Saint-Fidèle scolarisée à Félix-Antoine-Savard.
Autobus M. Santerre Inc. 327, Route 362 Baie-St-Paul	B6-18- 19	29 563 \$	Transport (M-S) de 7 élèves des rues des Ormes, des Peupliers, des Bouleaux au primaire et 3 élèves du secondaire du Ch. Du Vieux-Quai, Cap-aux-Rêts, des Ormes (M et S)
Autobus Larouche 146, Ch. Saint- Laurent Baie- Saint-Paul	B7-18- 19	41 864 \$	Transport au primaire (M-MIDI-S) de 4 élèves de Baie-St-Paul (+ rang Saint-Antoine, sud) et de 4 élèves du secondaire (M-S)

 AUTORISER le président et la directrice générale à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, lesdits contrats de transport conformes au contrat type de transport exclusif par berline (ou familiale) proposé par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

## **DIRECTION DES SERVICES ÉDUCATIFS**

#### CC: 621-19 CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020 : ADOPTION

**CONSIDÉRANT** l'obligation créée à la commission scolaire par l'article 238 de la *Loi sur l'instruction publique* à l'effet d'établir un calendrier scolaire des écoles;

**CONSIDÉRANT** les résultats de la consultation effectuée auprès des instances concernées;

**CONSIDÉRANT** la recommandation positive de la directrice générale et du directeur des services éducatifs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Noëlle-Ange Harvey et **RÉSOLU** unanimement d'**ADOPTER** le calendrier scolaire 2019-2020 tel que déposé.

## <u>DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES, DES RESSOURCES</u> MATÉRIELLES ET DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

## RESSOURCES FINANCIÈRES

## CC : 622-19 SERVICES DE PAIEMENT DESJARDINS : DÉSIGNATION D'UN RESPONSABLE

**CONSIDÉRANT** l'entente de services intervenue entre la Caisse Desjardins du Fleuve et des Montagnes de Charlevoix et la Commission scolaire de Charlevoix en février 2016;

**CONSIDÉRANT** que ladite entente prévoit l'accès à des solutions de paiement du type paiement direct et paiement par cartes de crédit via un terminal de point de vente (TPV);

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire de nommer un responsable pour agir au nom de la commission scolaire afin d'apporter des modifications aux services de solutions de paiement;

**CONSIDÉRANT** que les responsables au dossier ne sont plus à l'emploi de la commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire madame Stéphanie Mérineau et RÉSOLU unanimement de NOMMER madame Martine Vallée, directrice générale et madame Stéphanie Marcotte, directrice des ressources financières, des ressources matérielles et des technologies de l'information, à titre de représentantes pour la Commission scolaire de Charlevoix auprès de la Fédération des caisses Desjardins pour toute modification à apporter aux services de solutions de paiements.

## **RESSOURCES MATÉRIELLES**

## CC : 623-19 ADJUDICATION D'UN CONTRAT : RÉFECTION DE L'ENVELOPPE EXTÉRIEURE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU PLATEAU

**CONSIDÉRANT** la demande d'allocation dans le cadre de la mesure maintien des bâtiments;

Séance ordinaire du Conseil des commissaires du 12 février 2019

**CONSIDÉRANT** que la Commission scolaire de Charlevoix a procédé à un appel d'offres public pour la réfection de façades à l'École secondaire du Plateau, sise à La Malbaie;

**CONSIDÉRANT** que les propositions reçues, dont les résultats apparaissent au tableau ci-dessous, ont été analysées par monsieur Sylvain Larouche, architecte de la firme Robitaille, Larouche, Déry architectes :

		TOTAL DE LA SOUMISSION
SOUMISSIONNAIRES	ADRESSES	(avant taxes)
	13, rue des Étangs,	
9014-2050 Québec Inc.	Clermont, (Québec),	
(Construction Éclair)	G4A 1B7	956 950,00 \$
	176, boulevard Notre-	
	Dame, Clermont,	
Pointco Inc.	(Québec), G4A 1G1	964 847,50 \$
	419, des	
	Montérégiennes,	
	Québec (Québec),	
Construction Citadelle Inc	G1C 7J7	1 021 736,00 \$
	2181, rue Léon-Hamel,	
	Québec (Québec),	
Beauvet et Verret Inc.	G1N 4N5	1 023 464,00 \$
	1041, rue des	
	Peupliers, Dolbeau-	
	Mistassini, Québec,	
Constructions Unibec Inc.	(Québec), G8L 2P9	1 086 700,00 \$
	800, boulevard Ste-	
	Geneviève,	
	Chicoutimi, (Québec),	
Cevico Inc.	G7G 2E8	1 129 420,16 \$

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Sylvie Foster et RÉSOLU unanimement de :

- RETENIR les services du plus bas soumissionnaire conforme soit 9014-2050 Québec Inc. (Construction Éclair), sise au 13, rue des Étangs, Clermont, (Québec), G4A 1B7 pour effectuer le projet M475FAC33 au montant de neuf cent cinquante-six mille neuf cent cinquante dollars (956 950 \$) excluant les taxes;
- **AUTORISER** le coordonnateur des ressources matérielles à signer le contrat à cet effet.

## **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION**

## CC : 624-19 MANDAT D'ACHAT POUR LES ÉQUIPEMENTS DE RÉSEAU : AUTORISATION DU DIRIGEANT

CONSIDÉRANT les besoins de la Commission scolaire de Charlevoix en équipements Wi-Fi pour le remplacement graduel des équipements en place et les ajouts découlant notamment du

déploiement des technologies dans les établissements scolaires acquis en vertu de la mesure budgétaire sur les combos numériques;

**CONSIDÉRANT** que les règles entourant la gestion de la mesure budgétaire 50760 sur les technologies de l'information visent notamment l'acquisition d'équipements par le biais de regroupements d'achats;

**CONSIDÉRANT** les contrats signés par Collecto en vertu de l'appel d'offres relatif au mandat « SAR160-2017 – Équipements et logiciels de réseau » effectif depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une période de deux ans avec une option de renouvellement pour un an;

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire avait mandaté Collecto dans le cadre de cet appel d'offres, mais seulement pour le volet « *Commutateur* »:

**CONSIDÉRANT** que la commission scolaire désire se joindre au regroupement pour le volet « Équipement Wi-Fi »;

**CONSIDÉRANT** qu'en vertu de la *Directive* concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics, l'autorisation du dirigeant est requise pour se joindre à un regroupement en cours de mandat;

**CONSIDÉRANT** qu'il serait économiquement avantageux de se joindre à ce mandat afin de bénéficier de la technologie et des prix disponibles auprès du fournisseur sélectionné;

**CONSIDÉRANT** les besoins annuels évalués à 12 000 \$ par monsieur Réjean Tremblay, coordonnateur au service des technologies de l'information;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Sonia Tremblay et **RÉSOLU** unanimement de :

- AUTORISER la Commission scolaire de Charlevoix à se joindre au regroupement d'achats de Collecto « SAR160-2017 – Équipements et logiciels de réseau » pour le volet « Équipements Wi-Fi »;
- AUTORISER la directrice des ressources financières, des ressources matérielles et des technologies de l'information à signer le mandat ou tout document à cet effet;
- AUTORISER le coordonnateur du service des technologies de l'information à procéder aux commandes relatives à ce mandat, dans le respect des encadrements budgétaires.

### SERVICES DES RESSOURCES HUMAINES

Aucun point.

## SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

## **REGISTRE DES PRÉSENCES AU 31 DÉCEMBRE 2018**

Le secrétariat général effectue le dépôt du registre des présences des commissaires au 31 décembre 2018.

### **COMITÉ DE PARENTS**

Le commissaire monsieur Sylvain Tremblay mentionne qu'à la rencontre du 17 décembre, le Comité de parents a été consulté sur les sujets suivants :

- Actes d'établissement;
- Plan triennal:
- Calendrier scolaire 2019-2020.

### **COMITÉ EHDAA**

La commissaire madame Stéphanie Mérineau mentionne que la rencontre du 24 janvier a été annulée en raison d'intempéries. La prochaine est le 24 février prochain.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question.

### **CORRESPONDANCES**

## <u>COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS :</u> <u>L'IMPORTANCE DE LA GOUVERNANCE SCOLAIRE</u>

La Commission scolaire des Hauts-Bois-del'Outaouais a transmis une lettre adressée au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, ayant pour sujet l'importance de la gouvernance scolaire.

## MINISTRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : DÉPLOIEMENT DU SERVICE ÉDUCATIF MATERNELLE 4 ANS

Une lettre du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, monsieur Jean-François Roberge, en lien avec l'intention du gouvernement de poursuivre et d'élargir le déploiement du service éducatif de la maternelle 4 ans est présentée.

## **DIVERS**

Aucun point.

**530** 

# PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE CHARLEVOIX

<u>CC : 625-19</u>	<u>LEVÉE DE LA SÉANCE</u>

À 20 h 26, **IL EST PROPOSÉ** par la commissaire, madame Isabelle Simard-Lavoie et **RÉSOLU** unanimement de **PROCÉDER** à la levée de l'assemblée les points ayant été tous traités.

Pierre Girard, président
Julie Normandeau, secrétaire générale